**PROCES VERBAL de l’Assemblée Générale ordinaire du**

**08 DECEMBRE 2022**

Conformément aux statuts de l’association « PETANQUE MEZOISE » les membres se sont réunis en assemblée générale le jeudi 08 décembre 2022 à la salle du temps libre située au TAURUS à 34140 MEZE à dix huit heures sur convocation du conseil d’administration.

L’assemblée générale est présidée par **M. JEAN Daniel** en sa qualité de Président de la PETANQUE MEZOISE.

 Le secrétariat de séance est assuré par M. DELAQUAIZE Philippe

**Ouverture de la séance à 18 heures**

Monsieur le Président constate que **76 membres sur 140 sont présents.**

En conséquence, le quorum étant atteint malgré quelques désistements de dernière minute pour cause de maladie ou COVID, monsieur le Président déclare que l’assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Monsieur le président demande l’observation d’une minute de silence pour le décès des membres et sociétaires survenus au cours de l’année.

Remise des cadeaux membres présents : protège cou

Monsieur le président propose à l’assemblée au regard de l’ordre du jour qui est chargé, d’effectuer les votes à main levée.

Aucune opposition ne s’étant manifestée, le principe du vote à main levée a été adopté.

Monsieur le Président rappelle l’ordre du jour :

1. Approbation du rapport moral et d’activités.
2. Approbation du rapport financier et approbation des comptes clos au 31 octobre 2022.
3. Affectation du résultat.
4. Fixation du montant de la licence 2023.
5. Vote du budget prévisionnel 2023.
6. Résultats sportifs.
7. Renouvellement au sein du conseil d’administration.
8. Questions diverses :

Intervenant Mr. Jean François ARNAUD président du comité de SETE, assisté de Mr. Christian NAVARRO.

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié l’ensemble des membres qui par leur présence manifestent leur intérêt et leur attachement au club, Monsieur le président aborde le premier point de l’ordre du jour:

Point 1 à l’ordre du jour

**Rapport moral et d’activités**

Monsieur le président rappelle les conditions de reprise d’activité post COVID. Après deux années difficiles il a fallut reprendre une activité normale et c’est tant mieux.

33 concours internes organisés depuis juillet avec 2954 participants et toujours autant de colis remis aux meilleurs classés.

Une belle fête de Mèze (FdM). Monsieur le président remercie les services municipaux pour leur assistance technique et matérielle.

A noter l’importante participation : 1024 personnes en 5 concours.

Remerciements particuliers aux bénévoles du club pour leur implication et notamment : Michel BRILL, Sylvain, Marie, Jeanne, Zazou, Christian Navarro, Patrice Tournemire, Alain Lamoureux, Denis LEFRANCOIS et pour également la tenue de la buvette…et bien sur, notre secrétaire, notre trésorier et votre président.

Monsieur le président : souligne le bon comportement des équipes du club lors des différentes compétitions officielles :

* CRO Open : maintien en D1.
* Toujours présent en Coupe de France des clubs : 8ème tour dimanche contre Fréjus chez eux.
* Championnat départemental des clubs Open : maintien de l’équipes 2 en D4 ; descente de l’équipe 1 en D2.
* Championnat départemental des clubs vétérans : 3 équipes engagées : maintien dans leur division respective.
* 2 équipes féminines engagées dans le CDC Féminin.

A noter une évolution pour 2023 : les équipes seront constituées de 6 joueuses au lien de 4. La compétition sera identique aux masculins : 6 TàT ; 3 doublettes et 2 triplettes.

* Un total de 54 compétiteurs mézois(es) ont participés aux championnats de l’Hérault.
* Une triplette séniors au championnat de France à Bergerac.

Avec un effectif de 140 licenciés la PM (PETANQUE MEZOISE) se situe au 1er rang du secteur de Sète.

Répartis de la façon suivante : 69 vétérans H/F, 60 seniors masculins, 11 séniors féminines, 0 jeunes en juniors, cadets et minimes.

Les adhésions en qualité de membres ne sont pas significative cette saison.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Elite régionale oudépartementale | Honneur | Promotion | Totaux |
| Seniors/Vétérans Féminines | **\_** | **1** | **17** | **18** |
| Seniors Messieurs | **\_** | **12** | **48** | **60** |
| Jeunes | **\_** | **0** | **0** | **0** |
| Vétérans 60 H | **3** | **20** | **39** | **62** |
| Totaux | **3** | **33** | **104** | **140** |
| Nouveaux licenciés = **39** |
| Membres honoraires à jour des cotisations = **30** |

Monsieur le Président fait état des joueurs classés pour la saison 2022

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Elite régionale ou départementale | Honneur | Promotion | Totaux |
| Seniors/Vétérans Féminines | **-** | **1** |  | **1** |
| Seniors/Vétérans Messieurs | **3** | **32** |  | **35** |
| **25% de joueurs classés** |

Monsieur le Président remercie tous les membres de la PM qui grâce à leur investissement ont permis d’obtenir de tels résultats tout au long de la saison.

Concernant les 42 concours fédéraux et internes organisés par l’association sur l’ensemble de la saison, les concours ont rassemblé quelques 5457 joueurs (CO: 1405 + CI: 2954 + FdM: 1098.)

 Et également, le championnat de secteur doublettes : 98 équipes, le championnat de l’Hérault vétérans : 128 équipes, soit un total de 580 compétiteurs. Aucun incident n’a été à déplorer.

La PM ayant une activité sportive très importante, Monsieur le président lance un appel à responsables susceptibles d’encadrer les équipes engagées dans les diverses compétitions. Toutes les bonnes volontés seront les biens venus.

Des fiches sont d’ores et déjà mises à disposition pour les capitaines afin de constituer leur équipe des différents championnats des clubs de la saison prochaine.

La soirée de clôture de la saison sous forme de repas dansant cette année se tiendra demain dans cette même salle.

Pour conclure, Monsieur le président considère que la saison a été globalement positive.

Monsieur le président rappelle que conformément à la règlementation le rapport qu’il vient de présenter doit être soumis à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **76** voix favorables.

Point 2 à l’ordre du jour

**Rapport financier**

Après avoir remis à chaque membre les documents relatifs à la ventilation des écritures comptables de l’exercice 2022, monsieur le président remercie la municipalité pour son aide financière qui s’est traduite par l’attribution d’une subvention de 1170€, les vêtements sportifs et sa coopération à l’organisation de la fête de Mèze.

Remerciements particuliers aux différents sponsors qui ont apporté leur soutien financier au club :

* Pour les concours de la fête de Mèze : Le restaurant L’OSCARINE, SARL MMTP Terrassement, Mr.GORSSE, Le CROC GOURMAND.
* Pour les concours fédéraux : Claude ACCARIES pour le concours BURE Aimé ainsi que Loic et MICHAEL MAXIME pour le souvenir MAXIME Horace.
* Sponsors : les restaurants : la Maison du pêcheur, La Plage, Les Glaces des Sables.

BILAN FINANCIER 2022 : PAROLES AU TRESORIER CLAUDE ACCARIES.

Monsieur le président rappelle les propos de notre trésorier.

L’excellent résultat de cette année avec un Bilan 2022 positif d’une valeur de : 15796 €.

Le club fera dans les mois et l’année à venir des achats et dépenses importantes de manière à re-ventiler ce bénéfice :

A titre d’exemple : le prix de la licence inchangée à 30 € ; Achats de casquettes, protèges cou et vêtements club ; Financement du déplacement à Fréjus, Remise des cadeaux aux méritants lors de l’AG, repas de fin d’année et galette des rois, prise en compte par le club des 2€ par joueur pour les championnats 2023, les inscriptions aux différents championnats des clubs 2023 et prise en compte des frais relatifs à ces championnats.

Toutes ces dépenses cumulées représentant quelques 12000€.

Monsieur le président rappelle que le rapport financier qu’il vient de présenter doit lui aussi être soumis à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **76** voix favorables.

Point 3 à l’ordre du jour

**Affectation du résultat**

Monsieur le président indique qu’un achat d’investissement a été effectué cette année : une plancha.

Monsieur le président soumet à l’approbation de l’assemblée générale la proposition précitée.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité la proposition d’affectation du résultat : soit **76** voix favorables.

Point 4 à l’ordre du jour

**Fixation du montant de la licence**

Rappel : Pour 2022 le prix de la licence était de 30€ dont reversé aux comités : 27.00 euros .

L’inscription de 8 équipes aux championnats des clubs c’est élevée à 230 €.

Comme évoqué précédemment et compte-tenue du bon bilan financier, pour la saison 2023 l’inscription aux divers championnats  de 2€ par joueurs sera intégralement prise en charge par le club.

Monsieur le président propose de fixer le montant des licences séniors et juniors au prix inchangé de 30€ et 15€ pour les cadets, minimes et benjamins.

La somme reversée aux comités représentera pour 2023 : 37€ soit 7€ par licencié à la charge du club.

La carte de membre reste fixée à 15€.

Cette année encore nous fournirons des habits club.

Sur tous les articles 50% du prix sera prix en charge par le club.

Monsieur le président soumet la proposition à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **76** voix favorables.

Point 5 à l’ordre du jour

**Le budget prévisionnel**

Monsieur le président explicite les orientations du club et justifie les chiffres affichés en notant que la gestion devra être tout aussi rigoureuse lors du prochain exercice afin de ne pas s’exposer à des surprises étant entendu que c’est toujours l’intérêt général qui doit motiver les décisions.

Le budget prévisionnel pour l’année 2023 est évalué à 52509 €.

Monsieur le président soumet le budget prévisionnel présenté à l’approbation de l’assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **76** voix favorables.

Point 6 à l’ordre du jour

**Résultats sportifs**

Monsieur le président dresse la liste des résultats obtenus tout au long de la saison. Il félicite tous les compétiteurs pour leurs remarquables prestations qui ont honoré le club et par conséquence notre ville.

* 54 participants aux Championnats de l’Hérault
* Une triplette séniors Qualifiée pour le FRANCE à BERGERAC (24)
* CDC Open : D1 descente en D2 ; D4 maintien
* CDC Vétérans : D1 : perdue en finale contre LODEVE

 D2 : maintien

 D3 : perdue en demi-finale

* CDC Féminines : maintien des équipes 1 & 2
* CRO Open : maintien en D1, 3ème de la poule
* Coupe de France des clubs: 3ème tour de zone (64ème ). Affronte FREJUS dimanche 11 décembre 2022 chez eux.
* Récompenses relatives au concours internes de La Parée :

SUPER CHALLENGE qui est remis en jeu tous les ans revient cette année à :

VALENTE Georges

Sont récompensés  5 compétiteurs: VALENTE GEORGES ; VOLANDI ALAIN ; N’GUYEN JACQUES ; MINARRO LAURENT ; SALVADOR MICHEL.

CLASSEMENT FEMININES :

1ERE FEMININE : MACEILLO VERONIQUE

Sont récompensées  les 5 meilleures féminines : MACEILLO VERONIQUE, SCHOELLKOBS NADINE, SOHIER ELIANE ; WINKLER HILDEGARDE ; KROHN VALERIE.

CONCOURS ASSIDUITE :

Pour cette année 33 concours internes organisés : carton plein pour 2 PERSONNES :

 MACEILLO VERONIQUE ET LADARDE JEAN MARIE

 7 PERSONNES SONT RECOMPENSEES : MACEILLO VERONIQUE ET LADARDE JEAN MARIE ; DIAZ PIERRE ; GARCES FREDERIC ET YVES ; VALENTE GEORGES ; ZAZOU SOMMER.

PROGRAMME DE LA SAISON 2023 :

11 concours officiels prévus à LA PAREE en 2022 :

Fête de MEZE : 5 concours en août 2022.

Les concours internes organisés tous les jeudis ouverts à tous.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| DATE | LIEU | TYPE | DOTATION | DESIGNATION |
| Sam/dim18/19 février 2023 | MEZE | **SECTEUR TS** |  | SECTEUR SETE |
| Lundi 20 mars 2023 | MEZE | T Vétérans | 150 |  |
| Sam/dim 01/02 avril 2023 | MEZE | **HERAULT DS** |  | HERAULT |
| Mardi 11 avril 2023 | MEZE | T Vétérans | 150 | CHALLENGE GARAGE DELVAUX |
| Mardi 09 mai 2023 | MEZE | **DS** | 150 | CHALLENGE BEAUVIGNAC |
| Lundi 12 juin 2023 | MEZE | TS | 400 | SOUVENIR KARINE MAUREL |
| Lundi 26 juin 2023 | MEZE | **DS** | 150 | CHALLENGE GALIBERT |
| Lundi 10 juillet 2023 | MEZE | DS | 150 | SOUVENIR BUREE AIME |
| Lundi 31 juillet 2023 | MEZE | DS | 200 | CHALLENGE MAXIME HORACE |
| Lundi 28 août 2023 | MEZE | T Mixte | 150 |  |
| lundi 04 septembre 2023 | MEZE | D Vétérans | 150 |  |

REMARQUE : cette année deux championnats seront organisés à La Parée :

* Championnat de secteur Triplettes séniors les 18 & 19 février 2023.
* Championnat de l’Hérault doublettes séniors les 01& 02 avril 2023.

4 en doublettes séniors ; 1 concours en triplettes séniors ; ainsi que 1 concours en doublettes vétérans et 2 en triplettes vétérans et 1 en triplettes mixte.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **76** voix favorables.

Point 7 à l’ordre du jour

**Renouvellement du bureau**

Monsieur le président précise que conformément aux statuts le nombre de personnes siégeant au conseil d’administration n’est pas limité.

Monsieur le président présente à l’assemblée générale la composition du bureau directeur et du conseil d’administration pour la saison 2023.

Sont déclarés régulièrement élus :

**Président d’honneur** : Monsieur DESPLATS Ivan

**Président** : Monsieur JEAN Daniel né le 18 septembre 1946 à Montpellier.

Demeurant 4 rue du Cerisier à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité de la marine.

**Vice Président** : Monsieur GENOT Patrick né le 29 septembre 1960

Demeurant 2 rue du Corail à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité.

**Secrétaire**: Monsieur DELAQUAIZE Philippe né le 23 septembre 1950. Demeurant 3 rue Tadorne à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

**Secrétaire adjoint** : Monsieur JEAN Sylvain né le 30 mai 1970

Demeurant 9 Lotissement Les Horts à 34140 MEZE et exerçant la profession d’ostréiculteur.

**Trésorier** : Monsieur ACCARIES Claude né le 05 mars 1952

Demeurant lotissement le PONAN, 24 route Mourre Blanc à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité

**Trésorier adjoint** : Monsieur LEFRANCOIS Denis né le 14 juin 1943

Demeurant 537 chemin du Cros à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité.

Monsieur BRILL Michel chargé des concours internes des jeudis

**14 membres élus au Conseil d’Administration** : M. ACCARIES Claude, M. BRILL Michel, M. CAILLARD Jean Michel, M. CHALLIES Christophe, M. DELAQUAIZE Philippe, M. DIAZ Pierre, M. GENOT Patrick, M. JEAN DANIEL, M. JEAN Sylvain, M. LEFRANCOIS Denis, M. MINARRO Laurent M. RIQUELME Didier, M. ROUGELIN André, M. TOURNEMIRE Patrice.

Il est procédé au vote qui approuve à l’unanimité le rapport présenté : soit **76** voix favorables.

Point 8 à l’ordre du jour

**Questions diverses :**

INTERVENANT : Jean François ARNAU Président du secteur de Sète assisté de Monsieur Christian NAVARRO.

Aucune autre question n’étant posée, monsieur le président après avoir remercié l’ensemble de l’assemblée pour le sérieux des travaux et la confiance accordée à l’équipe en place lève la séance vers 19 heures.

